

# L'emploi domestique féminin au croisement de l'espace public et privé (São Paulo, Brésil)

Isabel Georges

DANS **AUTREPART** 2008/3 n° 47 , PAGES 57 À 71

ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 1278-3986

DOI 10.3917/autr.047.0057

Date de mise en ligne : 01/03/2010

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-autrepart-2008-3-page-57?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur  [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## L'emploi domestique féminin au croisement de l'espace public et privé (São Paulo, Brésil)<sup>1</sup>

Isabel Georges\*

L'emploi domestique – catégorie polyforme par excellence<sup>2</sup> – est une des activités, la plupart du temps informelle (dans 3/4 des cas), par laquelle passe presque la totalité des femmes de milieu populaire au Brésil pendant des périodes plus ou moins longues de leur vie [Vidal, 2007]. Cette activité féminine (1/5 des femmes au travail au Brésil, ce qui représente selon les sources entre 5 et 6,5 millions de personnes)<sup>3</sup> se situe au premier plan en ce qui concerne l'analyse du brouillage des frontières entre formel et informel, qui caractérise le contexte actuel du marché du travail brésilien, dont le taux d'informalité dépasse les 50 %, ceci pour plusieurs raisons. Des évolutions récentes mènent à la formalisation croissante de cette activité mais, en raison de sa position privilégiée au confluent de l'espace public et privé et parce que les trajectoires des travailleuses des activités du « *care* » sont particulièrement mouvantes, elle préserve certaines caractéristiques d'un emploi « précaire ». L'actualisation du questionnement sur la valeur du travail des femmes, à partir d'un investissement nouveau des femmes de l'espace public qui émanerait, en partie, des transformations de l'espace privé – notre hypothèse de travail – peut non seulement permettre d'éclairer les transformations de la division sociale et sexuelle du travail dans un pays émergent aussi inégalitaire que le Brésil, mais également apporter des éléments quant aux évolutions possibles de nos propres sociétés.

Plus généralement, l'analyse des transformations de l'articulation entre l'espace public et privé à partir du cas du Brésil est extrêmement intéressante dans les débats

---

1. Cet article a été élaboré à partir d'une communication présentée originalement aux XI<sup>e</sup> Journées Internationales de Sociologie du Travail (JIST) à Londres, 20-22 juin 2007.

\* Sociologue, CR2-IRD (Institut de recherche pour le développement), Centre de recherche d'Île-de-France, UR 105 « Savoirs et développement », 32, av. Henri Varagnat, 93143 Bondy Cedex. Professeure invitée UNICAMP-IFCH (Université de Campinas, Institut de Philosophie et de Sciences Humaines, Brésil) – [georges@ird.fr](mailto:georges@ird.fr).

2. « L'emploi domestique », et plus généralement le travail du « *care* », désigne une gamme d'activités très diverses, comme celle des femmes de ménage, de chambre, des assistantes maternelles, des aides-soignantes, des cuisinières, etc. Au Brésil, en portugais, la gamme des dénominations, et des « spécialisations » est encore plus vaste. On rencontre ainsi des *empregadas domésticas*, *faxineiras*, *arrumadeiras*, *babás*, *congeladoras*, *cozinheiras*, *auxiliares de enfermagem*, etc.

3. Source : PNAD (Pesquisa Nacional de Amostra por Domicílio), 2004 ; IBGE (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística).

actuels sur la mondialisation en ce qu'elle nous apporte en termes d'enseignements sur des formes nouvelles de « gouvernance » et de démocratie. En effet, le Brésil, pays émergent – archaïque et moderne à la fois – a connu un développement industriel important depuis les années 1950 et est passé depuis 1990 du protectionnisme de marché à l'ouverture à la concurrence internationale. Jusqu'à la fin des années 1960, l'intense processus de migration de populations peu qualifiées des campagnes vers les centres urbains accompagne la forte croissance économique et l'augmentation des inégalités sociales. Cette polarisation des richesses et la création de concentrations urbaines alimentent l'expansion du marché du travail domestique et en façonne les contours. Durant les années 1970 et 1980, l'augmentation des taux d'activité des femmes consolide ce marché du travail. Il constitue une des issues peu nombreuses en termes d'obtention de revenus pour des femmes d'origine populaire et leurs familles pendant la période de récession économique des années 1990. Actuellement, le pays traverse une période contradictoire qui se caractérise, d'une part, par une ouverture démocratique, marquée depuis la nouvelle constitution de 1988 par un processus de décentralisation du pouvoir et des politiques publiques. D'autre part, les écarts sociaux se maintiennent, voire se creusent – en dépit de quelques politiques nationales visant la redistribution des richesses et l'accès au savoir – provoqués notamment par la déréglementation du marché du travail et le changement du modèle de développement économique, tourné dorénavant vers le marché externe. Comment les femmes de milieu populaire urbain vivent-elles cette situation paradoxale qui les place au premier rang des rapports de classe et d'un accès limité, mais croissant, au droit (droit social d'abord, civique ensuite)<sup>4</sup> ? Comment négocient-elles leur position sociale, au sein de leur propre espace familial et domestique privé et sur la scène publique ?

L'originalité de notre approche réside dans la démarche : ne pas restreindre l'analyse au seul espace de travail des domestiques – c'est-à-dire à l'analyse des relations qui se nouent au sein de l'espace domestique de l'employeur avec ce dernier – mais de nous interroger sur la valeur de ce travail à partir de sa place au sein du propre espace privé de l'employée<sup>5</sup>. À partir d'un aperçu des principaux changements des conditions d'exercice des employées domestiques, la première partie de l'article discute les enjeux théoriques d'une analyse de l'emploi domestique au croisement de l'espace public et privé. La deuxième partie, qui s'appuie

4. À la différence d'autres pays, comme les États-Unis, par exemple, au Brésil, l'accès au droit social a précédé historiquement l'accès à des droits civiques, et occupe encore une place prépondérante dans la construction actuelle de la citoyenneté [Carvalho, 2001].

5. L'analyse proposée se fonde notamment sur les entretiens biographiques, portant sur la trajectoire professionnelle et familiale des employées domestiques (15 au total) et leurs familles (au moins une autre personne vivant au domicile familial, quand c'était possible). Ils ont été réalisés entre mars 2006 et mars 2007. Ils ont duré en règle générale entre 1,5 et 3 heures. Les premiers contacts avec les employées domestiques ont été établis par l'intermédiaire du syndicat de la catégorie de la ville de São Paulo (*Sindicato dos Trabalhadores Domésticos do Município de São Paulo*), de réseaux d'employeurs et par celui d'une association de quartier de défense des droits des femmes, utilisant le quartier d'habitation des domestiques comme mode d'entrée (quartier populaire de la banlieue Est de São Paulo). À partir d'une première rencontre dans un espace public plus neutre (comme les locaux du syndicat, ou une crèche associative de quartier), nous avons tenté de les rencontrer à plusieurs reprises, si possible au domicile. Un entretien a été réalisé sur le lieu de travail, au domicile de « la patronne », en l'absence de celle-ci mais avec son consentement.

sur les données empiriques, aborde la question des changements de la place des femmes dans la sphère publique à partir de leur propre espace privé, c'est-à-dire les potentialités de différents types de configurations familiales en termes de changements de la division sociale et sexuelle du travail.

L'emploi domestique bénéficie d'une période d'expansion et de professionnalisation de l'activité, non seulement au Brésil, mais également dans le monde, liée à la bipolarisation croissante de l'activité féminine [Lombardi *et alii*, 2003]. Cette évolution correspond à la création d'un écart croissant entre les activités considérées peu qualifiées, généralement peu rémunératrices, et les activités situées sur les échelons supérieurs des grilles de classification sociales et professionnelles, une des facettes de ce qu'on appelle communément la « mondialisation » [Sassen, 2006]. En effet, dans ces pays, qui appliquent des politiques néolibérales, l'entrée progressive des femmes sur le marché du travail, y compris l'accès à des professions plus prestigieuses et à des niveaux de commandement dans le domaine des services, repose en grande partie sur un « retour [ou le maintien] des « classes servantes » dans toutes les villes mondialisées » [Sassen, 2006, p. 73]. Ainsi, deux grands pôles d'activités féminines s'opposent au Brésil à la fin des années 1990 : 1) les emplois de service (travail administratif, restauration, services aux particuliers, santé, hygiène, beauté) qui représentent environ 50 % de l'emploi féminin ; et 2) les professions intellectuelles supérieures et libérales (ingénieurs, architectes, juristes, etc.) qui correspondent à environ 18 % de l'emploi féminin [Lombardi *et alii*, 2003, p. 347]. L'emploi domestique souffre de stigmates extrêmement forts, qui tiennent à son origine dans l'esclavage et la survivance de relations pater(mater)nalistes au travail [Geffray, 1996] et bénéficie de formes de représentation collective très faibles. L'accomplissement de cette activité professionnelle au domicile de l'employeur permet la personnalisation comme la formalisation de la relation avec ce dernier, et constitue une des ambiguïtés fondamentales de cette activité. Il s'agit d'un des rares débouchés disponibles pour des femmes faiblement qualifiées<sup>6</sup> dans un contexte de concurrence exacerbée autour de l'emploi formel, notamment, de la hausse des niveaux de scolarisation et de l'exclusion scolaire, sociale et professionnelle [Georges, 2005]. Dans nombre de familles pauvres, il s'agit de la source de revenus la plus stable [Almeida, 2005 ; Lavallo *et alii*, 2004], et d'un accès relativement peu formalisé. Cet emploi est très marqué ethniquement<sup>7</sup>, surtout à cause du grand nombre d'employées originaires des régions rurales pauvres du Nordeste du pays.

6. Dans les six principales régions métropolitaines brésiliennes, 64 % des bonnes ont moins de huit années d'études, c'est-à-dire des études primaires incomplètes. Source : *Pesquisa Mensal do Emprego* (enquête mensuelle sur l'emploi), IBGE (*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística*), avril 2006.

7. Dans les six principales régions métropolitaines, 61,8 % des bonnes sont de couleur. Source : *Pesquisa Mensal do Emprego*, 2006, *op. cit.* D'une manière générale, la répartition ethnique de la population brésilienne est très inégale entre les régions. En 1999, alors que 55 % de la population brésilienne dans son ensemble s'est déclarée « blanche » et 45 % « noire » ou « métisse », dans les régions plus rurales du Nord et du Nordeste, 30 % de la population s'est déclarée « blanche » et 70 % « noire » ou « métisse ». Dans le Sudeste (la région de São Paulo), la relation est inverse : 64 % de la population s'est déclarée « blanche » et 35 % « noire » ou « métisse » (IBGE, *Síntese de indicadores sociais*, Rio de Janeiro, 2000). En revanche, dans la région métropolitaine de São Paulo, alors que 19 % de la population active féminine sont des employées domestiques, 29 % de la population féminine qui s'est déclarée « noire » ou « métisse » sont des bonnes, contre 13 % de la part qui s'est déclarée « blanche » (DIEESE/SEADE, PED 2003/2004).

Depuis une dizaine d'années, les conditions de travail des employées domestiques<sup>8</sup> se sont améliorées : depuis la nouvelle constitution de 1988, elles disposent d'une législation de travail qui les rapproche des autres travailleurs et peuvent revendiquer le respect de leurs droits<sup>9</sup>. De ce fait, à la différence des autres pays d'Amérique latine, au Brésil, 1/4 des domestiques disposent d'un contrat de travail formel (*registro em carteira*), garantissant un 13<sup>e</sup> salaire, des vacances payées, des congés maternité, congés maladie, etc. En revanche, la durée de travail n'est toujours pas limitée, et les employées domestiques ne disposent pas d'un fond de garantie, épargne salariale mise à la disposition des autres travailleurs en cas de licenciement et pour des motifs spéciaux, comme l'achat d'un logement. Plus récemment, la proportion des bonnes « à demeure » a diminué<sup>10</sup>. Par ailleurs, l'ancienne association des employées domestiques, fondée au début des années 1960, a été transformée en syndicat à la fin des années 1980<sup>11</sup>. Ce syndicat, très atypique, a notamment une fonction de médiation [Brandt, 2000], mais peut également résilier des contrats de travail. L'ensemble de ces évolutions laissent conclure à une tendance à la formalisation de l'activité, ne serait-ce que sous l'angle d'un changement du cadre de références, induit notamment par la lente juridicisation de la relation de travail – la création de règles de droit – et sa judiciarisation – le règlement de conflits par le recours au judiciaire [Vidal, 2007]. De fait, on peut supposer que « si l'accès des travailleuses domestiques au droit social ne bouleverse pas radicalement l'agencement des rapports sociaux, il change leur perception de l'ordre social, de la place qu'elles y tiennent et de ce qu'elles peuvent en espérer » [Vidal, 2006].

Ces transformations dans l'espace professionnel des employées domestiques se conjuguent avec un autre ensemble de changements dans l'espace familial et privé de ces femmes d'origine populaire, comme l'augmentation de la part de familles monoparentales<sup>12</sup> et la réduction du nombre d'enfants<sup>13</sup>. L'entrée croissante des femmes sur le marché du travail – et notamment dans des activités informelles – va de pair avec un retrait partiel des hommes du marché formel du travail, transformations survenues dans le contexte des politiques néolibérales

8. Nous allons privilégier ce terme au lieu de « travailleuses domestiques », moins péjoratif, mais plus lourd.

9. Les employées domestiques disposent d'une législation du travail propre à leur catégorie depuis 1972.

10. Cette baisse statistique est cependant relative, puisqu'à partir du moment où l'employée rentre un jour par semaine chez elle, mais dort les autres jours chez l'employeur, elle ne compte plus comme résidant à son emploi.

11. Le *Sindicato dos trabalhadores domésticos*, affilié à la CUT (*Central Única dos Trabalhadores*), est lié au PT (*Partido dos Trabalhadores*), parti dont est issu le président actuel, Luiz Inácio Lula da Silva. Pour une analyse plus détaillée des origines de ce syndicat, et sa spécificité au sein de la tradition brésilienne « corporatiste » [Vidal, 2007, Partie V].

12. En 2006, dans la région métropolitaine de São Paulo, 37,3 % des employées domestiques se sont déclarées « responsable du ménage ». Source : Pesquisa Mensal do Emprego (enquête mensuelle sur l'emploi), IBGE (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística), avril 2006, publiée à l'occasion de la « Journée Nationale de la Domestique », le 27 avril.

13. Le taux de fécondité est passé de 5,8 en 1970 à 2,3 en 1999 (Cristina Bruschini et Maria-Rosa Lombardo, *Banco de dados sobre o trabalho das mulheres*, section Banco de Dados, série mulheres et mercado formal de trabalho, São Paulo, Fundação Carlos Chagas, www.fcc.org.br).

des années 1990<sup>14</sup>. D'après notre hypothèse de travail, la conjonction entre la formalisation croissante de l'activité des domestiques et l'amorce d'une démocratisation des relations familiales [Cabanes, 2006] suscitent l'émergence de nouvelles articulations entre l'espace public et privé et de dynamiques sociales inattendues, qu'il s'agira de qualifier<sup>15</sup>.

### L'emploi domestique au croisement entre l'espace public et privé

Bien que la question des politiques publiques du « *care* » fasse, à l'heure actuelle, en France notamment, l'objet d'une attention idéologique soutenue, au Brésil, les travaux sur l'emploi domestique sont relativement rares [Lautier, 2002]<sup>16</sup>, outre leur caractère hétérogène, et espacés dans le temps. Depuis les premières recherches sur les employés domestiques à Recife par l'Institut *Joaquim Nabuco de Pesquisas Sociais* (1970), il y en a eu deux à trois par décennie depuis la fin des années 1970, parfois d'une grande qualité<sup>17</sup> [voici par ordre chronologique : Jelin, 1977 ; Saffiotti, 1979 ; Motta, 1985 ; Chaney et Castro, 1988 ; Kofes, 1990 ; Girard, 1994 ; Jacquet, 1998 ; Anderführen, 1999 ; Brites, 2000 ; Brandt, 2003 ; Jacquet, 2003]. L'emploi domestique a toujours été considéré improductif, et de ce fait exclu d'une analyse marxiste du marché du travail – courant largement dominant parmi les chercheurs brésiliens, surtout dans les années 1980. Saffiotti [1979] est une des premières féministes marxistes qui tente de rompre cet enclavement en concédant à l'emploi domestique une fonction subordonnée au sein du système capitaliste de production. Dans les années 1980, les recherches sur l'emploi domestique se multiplient quelque peu en Amérique latine sous l'effet de la croissance des études féministes nord-américaines ayant pour objet le travail des femmes [Chaney, Castro, 1989 ; Gill, 1994 ; Ehrenreich, Hochschild, 2003 ; Romero, 1992 ; etc.]. Elles établissent un consensus quant au

14. Au long des années 1990, la part de l'emploi formel est passée de 59 % à 54 % de l'emploi total, avec une réduction plus importante de l'emploi formel des hommes (61 % à 54 %) que celui des femmes (55 % à 53 %), étant donné que l'emploi informel féminin prédomine toujours (IBGE/PNAD, 1993, 1995, 1998).

15. Cette problématique doit beaucoup aux idées de Robert Cabanes, avec qui j'ai eu le plaisir de nouer un échange intense à l'occasion de mon insertion dans le projet de coopération internationale IRD-CNPQ (2003-2006), intitulé « Mobilités professionnelles et recompositions sociétales dans la ville de São Paulo » [Cabanes *et alii*, 2006]. Cet échange s'est poursuivi par le lancement d'un nouveau programme de recherche commun sur les « *Nouvelles configurations du travail et stratégies d'acteurs* », réalisé dans le même cadre de coopération (2007-2011) et en tant que professeure invitée à l'Université de Campinas (Unicamp)-Instituto de Filosofia e de Ciências Humanas (IFCH). Je voudrais le remercier ici pour ce dialogue toujours aussi stimulant et amical. Pour une première systématisation de cette approche [Cabanes, Georges, 2007].

16. Dans son article, l'auteur analyse finement les raisons de cette absence, qui a son origine aussi bien dans la tradition dualiste de la sociologie du travail brésilienne que dans le propre rapport des chercheurs à leur objet [Lautier, 2002].

17. On peut par ailleurs remarquer la qualité remarquable des quelques thèses brésiliennes [Brites, 2000 ; Brandt, 2003 ; Kofes, 1990] et françaises [Anderführen, 1999 ; Jacquet, 1998] sur l'emploi domestique au Brésil. La thèse de Marie Anderführen se distingue en outre par l'excellente révision de la littérature. Il faut mentionner également à cet égard les quelques travaux français, notamment ceux de Bruno Lautier et de ses différents collaborateurs au rapport sur « La mise en forme de la mobilité par l'emploi : les travailleurs du bâtiment et les employées domestiques en Amérique latine » [1994]. La recherche de Dominique Vidal sur « Les bonnes de Rio » [2006] analyse finement l'amorce de démocratisation des relations de classe qui caractérisent cette occupation stigmatisée, notamment par la transformation de leur rapport au droit.

caractère peu valorisant et valorisé du travail domestique et aux formes de discrimination sociale, sexuelle et ethnique dont cette catégorie socioprofessionnelle fait l'objet, en raison soit de la nature du travail même [Coser, 1973], soit des caractéristiques de la main-d'œuvre [Brandt, 2003].

Dans les années 1990 et 2000, le renouveau des études de l'emploi domestique et plus largement du travail du « *care* » reflète aussi bien une amplification des flux migratoires et des formes d'exclusion qu'une bipolarisation croissante de l'activité féminine, en France et dans le monde, qui entraîne une explosion des emplois de service [Angeloff, 2005 ; Dussuet, 2005 ; Mozère, 2002, 2005, ; Kaufmann, 1996 ; Molinier, 2006 ; Weber, Gojard, Gramain, 2003]. Dans ce contexte, la question de la « servitude » ou des « nouveaux serviteurs » [Gorz, 1988] regagne de l'actualité<sup>18</sup>. Pour certains, cette question relève d'un changement de la nature du travail par la généralisation d'un « modèle de service » qui s'appliquerait à l'ensemble des activités [Gadrey, Zarifian, 2001]. L'introduction de liens interpersonnels, caractéristiques de l'espace privé, changerait le sens du travail et en diminuerait les possibilités de contrôle par le travailleur [Zarifian, 2003]. Le déroulement de la relation salariale de service au sein de la sphère privée – c'est-à-dire au domicile de l'employeur – est généralement interprété comme une des causes de l'exploitation salariale et de l'instauration de ces rapports de « servitude » [Dussuet, 2005]. Ce questionnement rejoint la problématique de la division sociale et sexuelle du travail, qui fait écho à la question de la valeur du « travail de reproduction » [Cahiers de l'APRE/CNRS, 1985-1988 ; collectif, 1984]. Cette question, qui serait à l'origine y compris de la dévalorisation du travail féminin rémunéré, se fonde sur l'invisibilité de celui-ci. En partie, cette absence de reconnaissance découle de la naturalisation des dites « qualités féminines », comme la capacité à effectuer plusieurs tâches simultanément, la dextérité, etc., issues de l'espace domestique [Kergoat, 1978]. La différenciation que l'on fait entre travail et emploi quand il s'agit des femmes<sup>19</sup>, renvoie aux relations entre l'univers domestique et professionnel, et a des origines encore plus anciennes dans les travaux précurseurs de Madeleine Guilbert sur *Les fonctions des femmes dans l'industrie* [1966]<sup>20</sup>. En effet, la réflexion sur les rapports entre la sphère domestique et professionnelle est aussi vieille que les études du travail féminin.

Le contexte brésilien nécessite cependant un retour sur ce cadre d'analyse et son actualisation. En Europe, l'apparition de la domesticité est un phénomène ancien, ou alors très récent, lié dans le contexte actuel à la généralisation de l'activité féminine, à la remise en question de l'État providence et de sa responsabilité en termes de charges familiales et à l'intensification des migrations internationales Sud-Nord dans le contexte de la mondialisation. Au Brésil, l'emploi domestique urbain est cependant une composante constitutive du propre modèle inégalitaire de crois-

18. *Cahiers du Mage*, n° 4, 1996.

19. M. Maruani [1989, 1993], les définit d'une part comme « l'activité de production de biens et de services et l'ensemble des conditions d'exercice de cette activité », et d'autre part comme « les modalités d'accès au marché du travail et la traduction de l'activité laborieuse en termes de statuts sociaux ».

20. Cf. « Hommage à Madeleine Guilbert », *Travail, genre et sociétés*, n° 16, novembre 2006, p. 5-15.

sance, dont il est issu, et du mouvement migratoire interne d'un pays d'origine rurale avec une tradition démocratique encore jeune. Dans ce sens, il porte les marques d'un rapport de domination social, culturel et sexuel, s'agissant en règle générale de rapports entre femmes. À l'heure actuelle, des transformations de la division sociale et sexuelle du travail et de ce rapport de servitude s'inscrivent très largement dans un changement de ce cadre de références, qui repose sur la propre articulation entre l'espace public et privé. Plus exactement, il s'agit de re-définir ce qui est considéré comme relevant du public et du privé, du droit et de la « faveur ».

Au sein des familles, qui constituent toujours la référence principale en milieu populaire en absence de formes de prise en charge par l'État [Sarti, 2005], s'observe à l'heure actuelle une sorte de crise du patriarcat [Cabanes, 2006]. Celle-ci est fondée d'une part sur le retrait des hommes du marché du travail formel [Cardoso *et alii*, 2004] et leur relégation à l'inactivité et sur l'entrée massive des femmes dans des secteurs nouveaux plus ou moins formels de l'économie (associations, coopératives, services). Au contraire des hommes, plus largement concernés par la diminution de l'emploi formel que les femmes, la disposition des femmes à s'investir dans un ensemble d'activités économiques et sociales semble augmenter leur « employabilité »<sup>21</sup> en même temps qu'elles contribuent à « naturaliser » des conditions de travail précaires [Georges, Silva, 2007]. En effet, outre leur investissement dans des activités productives plus ou moins formelles, les femmes ont gagné de la visibilité sur la scène publique par leur prise en charge d'un ensemble de responsabilités liées plus largement au travail du « care », relatives à la santé, à l'éducation, à l'alimentation, au logement, et dont la négociation de la qualité de l'accès passe par de multiples médiations, notamment depuis la mise en place des politiques de décentralisation. En contrepartie, les hommes ont perdu leur place de « pourvoyeur principal » et sont devenus dans une certaine mesure « dispensables », par leur désinvestissement dans ce type d'activités. D'autre part, cette transformation des rapports de genre paraît liée à l'amorce d'un processus de démocratisation des relations familiales au sein de l'espace privé (instabilité des relations conjugales, hausse de la part de familles monoparentales, importance des relations entre les générations).

### **L'activité domestique, division sociale et sexuelle du travail et dynamiques familiales**

Dans un premier temps, il faut différencier l'activité domestique selon son lieu d'exercice, qui peut se limiter aux quartiers du voisinage (dans quel cas on parlera plutôt de l'entraide) ou s'étendre aux « beaux quartiers » (sous forme d'un emploi généralement plus rémunérateur). Des passages d'une situation à l'autre sont

21. En effet, le concept « d'entrepreneuriisme populaire/employabilité », ou de « *empreendedorismo popular/empregabilidade* » [Machado da Silva, 2003] désigne le déplacement de l'analyse des relations professionnelles collectives dans l'entreprise, ou de leur revendication, vers l'étude des formes de subjectivation des expériences individuelles de travail, pouvant mener à une naturalisation de la précarisation du travail.

cependant fréquents<sup>22</sup>. Par ailleurs, l'activité se trouve dans un processus de spécialisation quant au travail (cuisine, nettoyage, soin aux enfants, aux personnes âgées, etc.). Ce qui valorise ces savoirs doublement dévalorisés puisque féminins et issus d'un rapport de servitude ce sont les petites nouveautés et innovations (traiteur en cuisine, préparation de plats congelés, etc.), et le contact avec des membres des classes sociales supérieures, voire parfois avec des personnalités du monde culturel, artistique ou politique et/ou la possibilité de valoriser l'accès à un emploi salarié au sein de la propre famille. Pour les domestiques, l'expérience antérieure se manifeste surtout à travers un carnet de références lors de la recherche d'emploi, par l'accès à un réseau d'employeurs et par l'appartenance à un réseau de femmes (groupe de voisinage, familial, parmi les collègues de travail). C'est cet élément qui détermine notamment sa relative autonomie/dépendance quant aux conditions d'emploi, c'est-à-dire la possibilité d'en changer.

L'appréciation de l'emploi dépend d'une variété de facteurs, dont le poids peut varier en fonction du projet individuel, collectif ou familial, parfois totalement hypothétique<sup>23</sup>. L'attribution d'une valeur à leur activité constitue généralement un compromis entre plusieurs éléments, comme le degré de stabilité/d'instabilité de leur emploi, le niveau de salaire, les horaires de travail, la distance du lieu de travail et l'adaptation à leur projet actuel. Ce dernier peut porter sur des aspects aussi divers que la reconstitution d'une famille après une migration (avec ou sans conjoint, la plupart du temps pour faire venir des enfants laissés avec des parents dans le lieu d'origine), la réalisation d'études, l'évolution vers une autre activité, un changement de domicile ou l'acquisition/construction d'un logement et/ou l'obtention d'un revenu, tout simplement, parmi d'autres. Pour cette catégorie de travailleuses, il ne faut jamais perdre de vue qu'il s'agit d'une occupation chargée de stigmates, et que toute construction de discours de la part de celles-ci part de ce présupposé, et l'intègre, ou le dénie, d'une façon ou d'une autre [Anderführen, 1999].

Dans le contexte de ces activités plus ou moins informelles, le découpage classique entre la sphère professionnelle et extraprofessionnelle, le travail et le hors-travail et leur distinction comme catégories analytiques n'est plus opérant. Au contraire, les sphères professionnelles et extraprofessionnelles se juxtaposent et la séparation entre l'espace public et l'espace privé devient moins évidente. Cette situation peut créer des problématiques d'un type nouveau dans les rapports sociaux de sexe et les dynamiques familiales, du fait notamment de l'investissement

22. Le salaire d'une employée domestique peut varier d'un salaire minimum (360 Reais ou environ 150 euros) à 1 800 Reais (780 euros) dans le cas d'une nourrice spécialisée dans le soin à domicile de nouveau-nés et possédant un diplôme d'aide-soignante, outre un excellent réseau de relations avec des collègues et d'ancien(ne)s patron(ne)s et un carnet de références, cas que nous avons rencontré. Le degré de stabilité de l'emploi n'entretient pas nécessairement une relation avec le niveau de salaire, et ne constitue pas forcément son principal atout. Il est possible de rencontrer des employées domestiques qui ne travaillent qu'à la journée afin de pouvoir percevoir plus de revenus, en dépit de l'instabilité de l'emploi (et l'absence des autres avantages associés à un emploi formel).

23. Marie Anderführen [1999] relate dans son étude sur les employées domestiques de Recife par exemple la récurrence du discours de celles-ci quant à leur objectif de vouloir évoluer vers une autre activité. Or, selon l'auteur, des cas de reconversion professionnelle de domestiques sont extrêmement rares, mais cette représentation leur permet d'accepter leur situation.

important des femmes dans ces activités. Comme nous avons déjà vu, dans le cas de l'emploi domestique, cette imbrication des sphères se redouble du fait de l'accomplissement de l'activité au sein de la sphère publique de l'employeur. En revanche, de quelle façon le type de dynamique familiale et de division sexuelle du travail au sein du propre domicile de l'employée domestique joue-t-il sur la valeur de l'activité ?

– *Margarida* est née en 1954, à Panelas (Pernambuco), dans une famille de « fazendeiro » de 12 enfants. Ils sont des petits propriétaires terriens de deuxième génération (grand-père paternel) et cultivent le maïs, des haricots, de la canne à sucre et du café. M. apprend à coudre très jeune avec sa mère, et gagne sa première machine à coudre du père à l'âge de sept ans. Comme jeune fille, elle suit des cours de couture et travaille comme couturière sur mesure dans un magasin du bourg. Dès l'adolescence, et surtout depuis la mort du père (1970), les enfants aident sur l'exploitation. Malgré leur condition rurale, tous les enfants, surtout les filles, suivent l'enseignement primaire dispensé par leur tante paternelle, l'institutrice du village. M. migre à São Paulo à la fin des années 1970 avec une de ses sœurs aînées, institutrice (qui est enceinte et s'enfuit) et s'y installe définitivement au début des années 1980. Elle reprend ses études, et termine l'enseignement secondaire dès qu'elle trouve une place permanente comme bonne. Elle alterne, et cumule parfois, des emplois d'employée domestique chez des particuliers, et de couturière, mais elle n'est plus déclarée depuis son mariage (1985). *Eduardo*, son mari, est huit ans plus jeune qu'elle. Il est né à São Paulo, de parents d'origine italienne, fils d'ouvrier métallurgique et aîné d'une fratrie de quatre enfants. Sans terminer les études secondaires, il quitte l'école à 18 ans, devenue incompatible avec son travail de jeune employé subalterne de banque. Après cinq ans dans le même établissement, il change pour raisons économiques. Avec le mari comme « pourvoyeur » de la famille au début du mariage (1985), M. quitte son emploi stable de domestique et s'occupe des deux enfants du couple, qui naissent à cette période. Dès la fin des années 1980, la carrière d'E. décline : après une période de relative stabilité professionnelle comme employé subalterne d'une banque (1983-1987), il tente une mobilité hiérarchique et fonctionnelle à travers un emploi d'assistant administratif dans une entreprise de sous-traitance de services informatiques avec une stabilité moindre (1987-1989). Il est licencié et subit un déclassement professionnel, passant à opérateur de saisie dans une entreprise de collecte de déchets de la ville (1990-1994). Pendant la période de récession la plus forte, il occupe son dernier emploi déclaré comme aide-comptable en 1996, et enchaîne ensuite de petits boulots au noir divers (construction civile, vente ambulante). Progressivement, il se décourage et abandonne la recherche d'emploi, et suite à un épisode de basculement dans l'alcoolisme, il restreint son espace vital au domicile, très disponible pour ses fils adolescents. Sous l'impulsion de M., E. termine ses études secondaires en cours du soir en 2003 ; l'année suivante M. complète des études de comptable (études secondaires techniques). Il s'agit d'une **famille stable**, avec deux enfants qui se trouvent en fin de scolarité secondaire/début de vie active, et vivent encore au domicile parental. Grâce aux relations de M. dans le milieu associatif et militant (sa sœur est une activiste

pour les droits des enfants et adolescents, anime le mouvement pour l'alphabétisation des adultes, proche des communautés ecclésiastiques de base), ils ont acquis récemment un appartement dans une structure d'habitat populaire à Guaianazes. Depuis 2006, elle anime des ateliers de couture dans une association de droits des femmes, gérée par sa nièce, qui est assistante sociale. M. assume avec difficulté et à contrecœur le rôle de pourvoyeur principal de la famille, et a repris son activité d'employée domestique à temps complet depuis 2007, qu'elle cherche à faire déclarer.

– **Sebastiana** est née en 1946 à Pontal, une petite ville située dans l'intérieur de l'État de São Paulo. Elle grandit dans un usinage de canne à sucre où sa mère est laveuse et élève seule ses sept enfants (une sœur aînée, les autres plus jeunes). S. travaille la terre (canne à sucre et maïs) jusqu'à ses 17 ans, quand elle connaît son mari (travailleur saisonnier de l'État de Minas) avec qui elle a une fille. Elle fréquente les bancs de l'école pendant une année seulement et est quasiment analphabète. S. se sépare de son mari et migre à São Paulo à la naissance de sa fille aînée (1965), élevée par sa mère. Elle occupe divers emplois d'employée domestique, dont un stable ; elle reste huit ans avec le même employeur qui s'occupe d'elle, même pendant une période de maladie prolongée et d'hospitalisation (accident, elle a été renversée par une voiture). Après la naissance de sa fille (1983) qu'elle élève seule également par « option » (elle a eu une relation avec un contremaître du bâtiment et dit avoir voulu élever un enfant sans s'installer avec un homme), elle travaille comme femme de ménage dans une entreprise de sous-traitance de nettoyage, biais par lequel elle réussit à obtenir un emploi permanent et déclaré de femme de ménage dans une chaîne de télévision (1992-1997). Elle fait rentrer dans cette entreprise son « neveu adoptif », le fils de sa meilleure amie (qui y fait carrière), employée domestique comme elle et mère de cinq enfants, tous de pères différents, avec laquelle elle habite temporairement. Elle est licenciée suite à une dénonciation pour harcèlement sexuel d'un de ses chefs. Elle occupe plusieurs emplois de garde-malade et d'accompagnatrice de personnes âgées et est en arrêt maladie depuis 2005 (indemnisation grâce au paiement de ses charges sociales par son « neveu adoptif »). Elle espère pouvoir prendre sa retraite à la sortie de son congé maladie. **Carla**, sa fille, est encore jeune (24 ans). Pour cette mère-célibataire de deux enfants (5 ans et 3 ans, de deux pères différents), l'emploi domestique est la solution qui s'est offerte à elle il y a trois ans pour aider à la survie de sa famille. Elle habite avec sa mère et ses enfants dans un logement mis à leur disposition par un « cousin adoptif ». Née à São Paulo, elle connaît son père seulement à 15 ans (il vit à Botucatu, petite ville de l'État de São Paulo). C. est élevée par sa grand-mère paternelle. Après le décès de celle-ci, elle déménage souvent avec sa mère au gré des différents emplois et opportunités de logement, et se fixe d'une façon plus permanente à Guaianazes (banlieue populaire située à l'Est de São Paulo), par l'intermédiaire d'une amie devenue « tante adoptive ». Étant ancienne vendeuse qui n'a pas terminé les études secondaires (encore en cours), elle commence à travailler comme employée domestique pour rendre service à sa voisine (garde de son bébé, en même temps que le sien),

ensuite elle travaille au domicile de la mère de sa voisine, à proximité. Elle reçoit un salaire dérisoire pour ce travail non déclaré (nettoyage, rangement et jardinage) qu'elle accomplit à tour de rôle avec sa mère, en fonction de l'apparition d'autres petits boulots et/ou de la maladie de ses enfants (sa fille a un problème à l'œil depuis sa naissance, ayant nécessité plusieurs opérations). Cette activité, qui mélange l'entraide au sein de la famille (matrilinéaire) et du voisinage et petit salariat, voit aussi s'alterner le lieu d'exercice du travail (à domicile ou au domicile des patronnes).

– *Josi-Maria* est née à Porto Seguro (Bahia), en 1976. Ses parents, analphabètes, métayers travaillent la terre avec leurs 10 enfants pour se nourrir et vendre quelques légumes. Son père va également à la pêche, et vend du poisson à l'occasion sur le marché. Elle fréquente la première année de l'école. Très jeune (13 ans), elle est envoyée par ses parents et part comme bonne à Rio (elle habite chez l'employeur) où elle retourne à l'école et termine le primaire. Elle change plusieurs fois d'employeurs. À 18 ans, elle se met en ménage pendant un an avec un ouvrier de la construction civile, avec lequel elle a un fils qui sera élevé par sa belle-mère (elle cache sa grossesse à son employeur). Le couple se sépare et J.-M. retourne à Bahia d'où elle migre après peu de temps à São Paulo par l'intermédiaire d'amis (1997). Elle enchaîne trois expériences de bonne « à demeure ». Elle travaille comme vendeuse ambulante (tickets de parking) et comme serveuse, et loue pour la première fois un petit appartement avec une amie. J.-M. recommence l'école en cours du soir, et devient Pentecôtiste (*Assembléia de Deus*) au début des années 2000. Elle alterne entre plusieurs emplois de domestique (d'employée au mois, demeurant au domicile de l'employeur ou non), auxquels elle a accès en partie par l'intermédiaire de l'église et par le syndicat des travailleuses domestiques. En 2006, elle travaille comme employée et dame de compagnie d'une personne âgée et envoie de l'argent à sa sœur à Bahia. Elle rêve d'obtenir un emploi salarié dans une entreprise de nettoyage (pour avoir accès à l'ensemble des avantages sociaux).

Nous avons présenté trois types de configurations familiales, prenant à chaque fois des femmes à des moments différents de leur cycle de vie : 1) dans le premier cas de figure, il s'agit d'une famille stable et productrice de références. Celle-ci dépend de la femme qui assume à contrecœur le rôle de principal pourvoyeur de la famille, par l'activité de couture réalisée à son domicile et, parfois en la cumulant avec celle d'employée domestique chez les autres ; en conséquence de la trajectoire professionnelle descendante du mari, qui assumait ce rôle au début du mariage (Margarida et Eduardo). 2) Dans le deuxième cas de figure, l'accomplissement des fonctions de « mère de famille » pour sa propre famille se cumule avec celle pour d'autres familles, l'activité « de travail » se limite cependant à l'entraide familiale, entre les générations de la même famille, mais aussi pour d'autres familles du groupe de voisinage, au propre domicile et/ou celui des autres, très faiblement rémunéré (Sebastiana et Carla). 3) Dans le troisième cas de figure, l'activité domestique et la situation de résidence précaire s'intègrent dans une trajectoire de prise

d'autonomie et de migration géographique, qui s'appuie par moments sur le lignage direct et la solidarité entre générations (Josi-Maria).

Outre les différences entre ces trois cas de figure, un certain nombre de ressemblances sont frappantes : dans deux cas, la migration vers la grande ville et le travail comme domestique se présentent comme prise d'autonomie et issue possible après une première expérience amoureuse/mise en ménage et de maternité très jeune dans la région d'origine et pour échapper du labeur de la terre (Sebastiana et Josi-Maria), expérience reproduite par la fille de l'une d'elles (Carla). Il est d'ailleurs remarquable comme dans ce cas de recomposition familiale par matrilignage (Sebastiana et Carla), l'éducation exclusive des enfants par la mère (famille monoparentale avec une chef de famille), voire la grand-mère, s'impose comme référence centrale depuis trois générations. Dans un autre cas de figure, le mariage/la mise en ménage sur le tard met une fin temporaire à la responsabilité et la liberté que constitue la condition d'employée domestique célibataire en ville, pour réapparaître avec le retrait progressif du conjoint de la sphère publique (Margarida et Eduardo). Dans ce cas de figure, il n'y a pas vraiment non plus de division de l'espace privé entre les sexes, car l'épouse abandonne son espace domestique pour ne pas devoir le partager avec son conjoint, qui s'y est replié. Tout se passe comme s'il n'y avait pas de partage possible des rôles sociaux et sexuels, mais de l'alternance des rôles et de l'occupation de l'espace (privé et public).

L'analyse des trajectoires montre que l'échappement des jeunes femmes (mères célibataires ou séparées) à leur condition dans les sociétés rurales traditionnelles et patriarcales l'emporte sur leur entrée dans une relation de servilité urbaine, celle-ci étant limitée à l'espace public. Dès lors, la possibilité de mise en ménage, ou de division sexuelle du travail au sein de leur propre espace privé semble définitivement avoir été écartée, au bénéfice d'autres formes de solidarité féminine (entre les générations, matrilinéaires, ou avec des amies). De fait, l'expérience de travail comme domestique ne prend sa mesure qu'à partir de ce qu'elle rend possible en termes de mobilité géographique, et de migration d'un espace de domination rural – où les lieux du travail et de vie coïncident la plupart du temps – à la grande ville, où la domination reste, dans une certaine mesure, limitée à l'espace « public » du travail<sup>24</sup>. Dans ce sens, il semble que la relation de serviabilité, ou le rapport de classe subi lors de l'accomplissement du travail – en contrepartie de la liberté conférée à la fois par l'anonymat relatif de la vie urbaine et l'exclusion du genre masculin de l'espace privé – ne prend son sens qu'à partir de cette imbrication entre espaces et rapports de domination hiérarchisés. Il reste cependant à savoir quel sera le rapport au travail de la génération des jeunes femmes, nées en ville.

24. Il ne faut cependant pas perdre de vue que la domination s'exprime également par l'exclusion spatiale de l'habitat populaire des quartiers centraux et se traduit par la difficulté d'accès aux lieux de travail, en termes de distance du domicile des employées domestiques et de l'insuffisance des transports publics.

## Conclusion

Paradoxalement, c'est à travers l'extension de leurs « fonctions naturelles » que ces femmes arrivent à s'engager progressivement sur une trajectoire d'autonomisation, et à faire vivre leurs familles. Tout se passe cependant comme si cette prise d'autonomie (contrainte ou choisie parfois en associant les deux) les conduisait à une forme d'instrumentalisation de cette précarité. En effet, le passage du statut de cette activité de « complémentaire » (par rapport au revenu familial) à principal n'engendre pas forcément sa revalorisation, à moins que les domestiques s'engagent sur une trajectoire de « professionnalisation », souvent incompatible avec l'accomplissement des propres « fonctions maternelles », à moins d'imaginer de nouvelles (ou anciennes) formes de prise en charge, basées sur des arrangements entre femmes exclusivement. Plus généralement, dans le cas de cette activité, il semblerait que le brouillage des frontières entre public et privé exposerait les femmes actuellement davantage à une forme « d'individuation » qu'à une nouvelle identité collective, c'est-à-dire à intérioriser comme leur seule identité possible celle de femme et mère de famille, paradoxalement d'autant plus qu'elles s'appêtent à s'autonomiser de celle-ci. Amorce d'une nouvelle division sociale et sexuelle du travail ?

En revanche, c'est à la fois en prenant du recul, c'est-à-dire en s'interrogeant sur les transformations du contenu de cette activité à partir des trajectoires collectives de ces jeunes femmes (de migration ou d'insertion urbaine) et en se rapprochant, c'est-à-dire en regardant de plus près du côté des jeunes hommes et femmes en milieu urbain, que l'on pourra, peut-être déceler des formes de prise d'autonomie, y compris au travail. Pour l'instant, alors que du côté des (jeunes) femmes s'observent, à partir des fonctions traditionnelles, des formes de mobilisations nouvelles dans l'espace public, du côté des (jeunes) hommes, notamment, l'alternative la plus présente avec la quasi-disparition de carrières formelles – ou leur faible attrait en raison du niveau salarial – est le glissement progressif vers des activités plus ou moins légales, et surtout vers le commerce de drogues et le crime organisé. Dans ces conditions, les frontières entre l'espace public et privé s'étant brouillées à partir des relations de travail, et les rapports entre les sexes s'étant brouillés au point de ne plus permettre de partage d'espaces, sommes-nous face à une division sexuelle du travail, dont la nouveauté consiste dans le déplacement des espaces assignés aux hommes et aux femmes ?

## BIBLIOGRAPHIE

- ANGELOFF T. [2005], « Emplois de service », in M. Maruani (éd.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, p. 281-288.
- ALMEIDA R. DE, D'ANDREA T. [2005], « Estrutura de oportunidades em uma favela de São Paulo », in E. Marques et H. Torres (dir.), *Segregação, pobreza e desigualdades sociais*, 1<sup>re</sup> éd. São Paulo, p. 195-209.
- ANDERFÜHREN M. [1999], *L'employée domestique à Recife (Brésil). Entre subordination et recherche d'autonomie*, thèse de doctorat de sociologie, Université de Paris I – IEDS.

- BRANDT M.E.A. [2003], *Minha área é casa de família : o emprego doméstico na cidade de São Paulo*, Ph.D. diss., Universidade de São Paulo.
- BRUSCHINI C., LOMBARDI M.-R. [2003], « Mulheres e homens no mercado de trabalho brasileiro, Um retrato dos anos Noventa », in M. Maruani *et alii* (éd.), *As novas fronteiras da desigualdade. Homens e mulheres no mercado de trabalho*, São Paulo, Senac.
- CABANES R., GEORGES I. [2007], « Savoirs d'expérience, savoirs sociaux : le rapport entre origines et valeurs selon le genre (Employées domestiques, coopératives de couture, coopératives de ramassage et traitement des déchets au Brésil) », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 6 : « Savoirs et expériences », septembre, p. 189-215.
- CABANES R., TELLES V. (dir.) [2006], *Nas tramas da cidade*, São Paulo, Humanitas/IRD.
- CABANES R. [2006], « Espaço privado e espaço público : o jogo de suas relações », in R. Cabanes et V. Telles da Silva (dir.), *Nas tramas da cidade*, São Paulo, Humanitas/IRD, p. 389-428.
- LES CAHIERS DE L'APRE (Atelier/Production/REproduction), n° 1/1985.
- CARVALHO J.M. DE [2001, 8<sup>e</sup> éd. 2006], *Cidadania no Brasil, O longo caminho*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira.
- CHANAY E.M., GARCIA CASTRO M. (dir.) [1989], « *Muchachas no more : Household workers in Latin America and the Caribbean* », Philadelphia, Temple University Press.
- COLLECTIF [1984], *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- COSER L.A. [1973], « Servants : The obsolescence of an occupational role », *Social Forces*, vol. 52, n° 1.
- DUSSUET A. [2005], *Travaux de femmes, enquêtes sur les services à domicile*, Paris, L'Harmattan.
- EHRENREICH B., HOCHSCHILD A.R. (éd.) [2003], *Global women. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, New York, Metropolitan Books.
- FALQUET J., HIRATA H., LAUTIER B. [2006], « Les nouveaux paradoxes de la mondialisation », *Cahiers du Genre*, n° 40 : « Travail et mondialisation, Confrontations Nord/Sud », p. 5-14.
- GEFFRAY C. [1996], « Le modèle de l'exploitation paternaliste », *Lusotopie*, « L'oppression paternaliste au Brésil », p. 153-159.
- GEORGES I. [2005], « Trajectoires professionnelles et savoirs scolaires – le cas du télé-marketing au Brésil », *Les Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 4 : « Formations professionnelles au Nord et au Sud : politiques et pratiques », septembre, p. 139-162.
- GEORGES I., SILVA C. FREIRE DA [2007], « A naturalização da precariedade : trabalho informal, "autônomo" e cooperativado entre costureiras em São Paulo (Brasil) » [La naturalisation de la précarité : travail informel, autonome et coopéré de couturières à São Paulo, Brésil], in J.C. Lima (éd.), *Ligações perigosas : trabalho flexível e trabalho associado [Liaisons dangereuses : travail flexible et travail associé]*, São Paulo, Editora Annablume, p. 285-311.
- GIRARD F., NUNES C. [1994], « Trajectoires et strategies d'emploi. Les employées domestiques de Brasília », in B. Lautier (coord.), *La mise en forme de la mobilité par l'emploi : les travailleurs du bâtiment et les employées domestiques en Amérique latine*, Paris, Ministère de la Recherche et de la Technologie-Greidd-Creppra, p. 167-223.
- GORZ A. [1988], *Métamorphoses du travail. Quête du sens. Critique de la raison économique*, Paris, Éditions Galilée.
- GUILBERT M. [1966], *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, Paris, La Haye, Mouton.
- INSTITUT JOAQUIM NABUCO DE PESQUISAS SOCIAIS [1970], *As empregadas domésticas do Recife, suas condições de trabalho e aspirações*, Recife, Ministério de Educação.
- JACQUET C. [2003], « Urbanização e emprego doméstico », *RBCS*, vol. 18, n° 52, juin.
- JACQUET C. [1998], *Choix migratoire, choix matrimonial : devenir domestique à Fortaleza*, thèse de doctorat de sociologie, Université Lumière Lyon 2.

- JELIN E. [1977], « Migration and labor force participation of Latin American Women : the domestic servants in the cities », *Signs*, vol. 3, n° 1, p. 129-141.
- KAUFMANN J.-C. (éd.) [1996], *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, Rennes, PUR.
- KERGOAT D. [1978], « Ouvriers=Ouvrières ? Propositions pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classe sociale », *Critique de l'Économie politique*, Nouvelle série, n° 5, p. 65-97.
- KOFES M.S. [2001], *Mulher, Mulheres – a relação entre patroas e empregadas domésticas. A identidade nas armadilhas da diferença e da desigualdade*, Campinas, Editora da Unicamp, v.1, 430, thèse de 1990.
- LAUTIER B. [2002], « Les employées domestiques latino-américaines et la sociologie : tentative d'interprétation d'une bévue », *Cahiers du Genre*, n° 32, 2002, p. 137-160.
- LAUTIER B. (coord.) [1994], *La mise en forme de la mobilité par l'emploi : les travailleurs du bâtiment et les employés domestiques en Amérique latine*, Paris, Ministère de la Recherche et de la Technologie-Greitd-Creppra.
- LAUTIER B., MARQUES PEREIRA, J. [1994], « Représentations sociales et constitution du marché du travail, Employées domestiques et ouvriers de la construction en Amérique latine », *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 30, n° 1-2, p. 303-332.
- LAVALLE A.G., CASTELL G. [2004], « As Benesses deste mundo : associativismo religioso e inclusão socioeconômica », *Novos Estudos*, n° 68, mars, p. 73-93.
- MACHADO DA SILVA L. A. [2003], « Mercado de trabalho, ontem e hoje : informalidade e empregabilidade como categorias de entendimento », in M. A. Santana et Ramalho J.R. Ramalho (org.), *Além da fábrica, trabalhadores, sindicatos e a nova questão social*, São Paulo, Boitempo Editorial, p. 141-178.
- MARUANI M. [1989], « Statut social et modes d'emplois », *Revue française de Sociologie*, n° 1, p. 31-39.
- MIGRATIONS [2005], « Femmes dans la migration », vol. 17, n° 99-100, mai-août.
- MOTTA A. DE BRITTO [1985], *Emprego doméstico em Salvador – Relatório final de pesquisa*, Salvador, Universidade Federal da Bahia.
- MOZERE L. [2005], *Un marché mondial de la domesticité. Le cas des Philippines à Paris*, Paris, Éditions De la Dispute.
- REVUE TIERS MONDE [2002], « Femmes en domesticité », t. XLIII, n° 170, avril-juin.
- ROMERO M. [1992], *Maid in the USA*, New York, Routledge.
- SAFFIOTI H.I. BONGIOVANI [1978], *Emprego doméstico e capitalismo*, Petrópolis, Vozes.
- SASSEN S. [2006], « Vers une analyse alternative de la mondialisation : les circuits de survie et leurs acteurs », *Cahiers du Genre*, n° 40 : « Travail et mondialisation, Confrontations Nord/Sud », p. 67-89.
- VIDAL D. [2007], *Les bonnes de Rio. Emploi domestique et société démocratique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, coll. Le regard sociologique.
- VIDAL D. [2006], « Les bonnes, le juste et le droit. Le recours à la justice du travail des travailleuses domestiques de Rio de Janeiro », Communication au CEMS/EHESS, au Colloque international sur « Expériences limites, ruptures et mémoires. Dialogues avec l'Amérique latine », Paris, 18, 19, 20 octobre.